

# Soutien à la construction neuve de logements sociaux



## Nantes Métropole

Sandra GUIQUERO

Direction Habitat – Service PLH – Programmation - Peuplement  
Nantes Métropole 44 923 NANTES Cedex 9

Tel : 02 40 99 49 15

[sandra.guiquero@nantesmetropole.fr](mailto:sandra.guiquero@nantesmetropole.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Une des orientations du PLH de Nantes Métropole est de développer une offre de logements sociaux (PLUS, PLAI) ambitieuse pour répondre à la croissance démographique de la Métropole et à la diversité des besoins des habitants actuels ou futurs de celle-ci.

L'objectif de cette aide est d'ajuster les moyens d'actions de Nantes Métropole au profit de la construction neuve de logements sociaux afin de mieux solvabiliser les opérations qui subissent le renchérissement des coûts fonciers et de la construction.

Le dispositif est une aide forfaitaire au logement (PLUS, PLAI, PLAI-R).

### TYPE D'AIDE

Subvention / prime.

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Nantes Métropole

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes HLM et associations œuvrant pour l'insertion par le logement.

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Communes, aménageurs.

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Une subvention forfaitaire par produit logement créé (VEFA ou maîtrise d'ouvrage directe) :
- Logements familiaux : PLUS et PLUS ANRU : 4 500 € / logement ; PLAI et PLAI ANRU : 6 000 € / logement ; PLAI-R (familial) : 6 000 € au logement
- Logements structures : PLUS : 5 000 € ; PLAI : 7 000 €
- Une majoration fondée sur la réalisation d'objectifs qualitatifs, quel que soit le mode de réalisation : + 3 000 € /logement T4 et plus.
- Une majoration fondée sur la réalisation de logements à loyers accessibles (Cf-fiche détaillée).
- Pour les opérations acquises en VEFA : la subvention forfaitaire est délivrée sous réserve que les prix d'acquisition respectent des prix plafond, l'agglomération étant sectorisée en 4 zones, avec un principe de décote suivant le type de stationnement proposé avec le logement.

## **ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS**

Enveloppe 2024 : 9 556 000 € pour un objectif de 2000 logements sociaux PLUS et PLAI.

---

## **BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES**

Bilan 2023 : 4 674 000 € engagés pour la réalisation de 789 logements sociaux dont 43 logements ANRU + 210 PLS agréés.

---

